



NOVATRANS

||| TRANSPORTEZ DURABLE |||||

CONDITIONS DES TERMINAUX ET PRESTATIONS ANNEXES

2EME SEMESTRE 2020

Mise à jour du 25/06/2020

VALIDITE : 01/07/2020 – 31/12/2020

Ces conditions particulières s'appliquent aux transports réalisés par NOVATRANS.
Par défaut, les conditions générales de NOVATRANS s'appliquent de plein droit.

1.	Validité.....	2
2.	Gabarit.....	2
3.	Stockage et stationnement (NON Dangereux)	2
3.1.	Terminaux NOVATRANS.....	2
3.2.	Terminaux Partenaires	2
4.	Traitement des Matières Dangereuses (MD ou ADR)	2
4.1.	Une surcharge pour le transit de MD peut s'appliquer selon les cas* :	2
4.2.	Non déclaration de Marchandises Dangereuses	2
4.3.	Stockage, Stationnement et Pénalités MD.....	2
4.3.1.	En France	3
4.3.2.	En Europe.....	3
5.	Brouettage (shunt)	3
6.	Manutentions supplémentaires (extra handling)	3
7.	Annulation et non présentation sur les trains partenaires	3
8.	Prestations annexes.....	3
8.1.	Surcharge	3
8.2.	Pose de scellés	3
8.3.	Fourniture et pose d'étiquette Marchandises Dangereuses	3
8.4.	Branchements	3
8.5.	Maintenance d'UTI.....	3
9.	Annexes.....	4
9.1.	Annexe 1 : Conditions particulières de stationnement Non-dangereux (FER).....	4
9.2.	Annexe 2 : Conditions particulières de stockage Route Non-dangereux (HCF)	6
9.3.	Annexe 3 : Conditions particulières Matières Dangereuses (MD) hors classes 1, 6.2 et 7	7
9.4.	Annexe 4 : Conditions de franchise Matières Dangereuses – Lyon PEH	8
9.5.	Annexe 5 : Conditions particulières de brouettage (shunt).....	9
10.	Remarques	9
11.	Notes.....	10

1. Validité

Ces conditions sont valides du **1er juillet 2020 au 31 décembre 2020**.

2. Gabarit

Le gabarit accepté est P/C 45-364. En conséquence, NOVATRANS accepte les 20 pieds dry iso, les UTI de 21' à 30 pieds, 40 pieds dry iso, 40 pieds High Cube, 45 pieds et 45 pieds High Cube.

Les unités doivent être correctement immatriculées, saines et en bon état.

Pour les autres types d'équipements, nous consulter.

3. Stockage et stationnement (NON Dangereux)

Les termes « stockage » et « hors contrat fer » (ou « HCF ») employés dans les présentes « Conditions des Terminaux et Prestations Annexes » désignent le stationnement d'UTI apportée par la route, indépendamment d'un transport ferroviaire.

Le terme « stationnement » (ou « FER ») désigne, quant à lui, le stationnement d'une UTI suite à un transport ferroviaire.

3.1. Terminaux NOVATRANS

Les terminaux suivants sont gérés par NOVATRANS : **AVIGNON COURTINE, MIRAMAS CLE SUD, MOUGUERRE CEF, NOISY LE SEC NOVATRANS, VALENTON NOVATRANS et VENISSIEUX NOVATRANS.**

Dans le cadre d'une facturation de « Terminalistique », le nombre de jours facturés sur les terminaux NOVATRANS est calculé à partir du lendemain de l'arrivée de l'unité sur le terminal auquel sont déduits les jours de franchise éventuels. Les frais ne s'appliquent pas les dimanches et les jours fériés.

Conditions de stockage et de stationnement, franchise et tarifs → Voir [annexe 9.1](#) et [annexe 9.2](#).

3.2. Terminaux Partenaires

Les terminaux suivants sont gérés par nos partenaires : **ANVERS COMBINANT, ANVERS MAINHUB, BORDEAUX NAVILAND, DOURGES LDCT, DUISBURG RUHRORT HAFEN DUSS, DUNKERQUE NFTI, HAMBURG BILLWERDER, LUBECK SCANDINAVIAN, LUDWIGSHAFEN KTL, LYON PEH, MARSEILLE CANET TRANSAGRUE, MUNCHEN RIEM, NOVARA BOSCHETTO, NOVARA CIM, PERPIGNAN PSCCT, ROTTERDAM CTT, ROTTERDAM RSC, TOULOUSE NAVILAND, TURIN ORBASSANO et ZEEBRUGGE P&O.**

Dans le cadre d'une facturation de « Terminalistique », le nombre de jours facturés sur les terminaux partenaires est calculé à partir du lendemain de l'arrivée de l'unité sur le terminal auquel sont déduits les jours de franchise éventuels. Les frais s'appliquent en jours calendaires sauf exceptions.

Une extra-manutention sera appliquée dès le premier jour de stationnement facturé sur : **DUISBURG RUHRORT HAFEN DUSS, HAMBURG BILLWERDER, LUBECK SCANDINAVIAN, LUDWIGSHAFEN KTL, LYON PEH, MUNCHEN RIEM and ROTTERDAM RSC.**

Conditions de stockage et de stationnement, franchise et tarifs → Voir [annexe 9.1](#) et [annexe 9.2](#).

4. Traitement des Matières Dangereuses (MD ou ADR)

Le transport de Matières Dangereuses est autorisé selon les règles en vigueur reprise dans l'arrêté français RTMDR. Les classes 1, 6.2 et 7 ne sont pas acceptées.

4.1. Une surcharge pour le transit de MD peut s'appliquer selon les cas* :

- **ROTTERDAM RSC** : 15,00 € par UTI
- **TURIN** : 12,00 € par UTI

* Liste non-exhaustive. Pour plus d'informations, nous consulter.

4.2. Non déclaration de Marchandises Dangereuses

La non déclaration ou mauvaise déclaration de la dangerosité d'un conteneur sont facturées **500,00 € par UTI**.

4.3. Stockage, Stationnement et Pénalités MD

Tout stockage et stationnement MD feront l'objet d'une pénalité ou d'une surcharge facturée en complément des conditions de l'[annexe 9.1](#).

4.3.1. En France

Le stockage et le stationnement de MD ne sont pas autorisés sur le territoire français. Une tolérance est accordée sur certains terminaux sous forme de franchise. Les unités doivent être retirées avant la fin de cette franchise. Le non-respect de cette disposition entrainera une pénalité journalière par UTI facturable en jour calendaire.

Conditions tarifaires → Voir tableaux en [annexe 9.3](#) et [annexe 9.4](#).

4.3.2. En Europe

Le stockage et le stationnement de MD ne sont pas autorisés sur certains terminaux. Les unités doivent être retirées le jour de leur arrivée. Le non-respect de cette disposition entrainera une pénalité journalière par UTI sur les terminaux concernés.

Sur **Anvers COMBINANT** et **ZEEBRUGGE P&O**, les matières dangereuses doivent être obligatoirement récupérées dans les 10 jours suivant leur arrivée.

Sur **Rotterdam RSC**, les matières dangereuses doivent être obligatoirement récupérées dans les 13 jours suivant leur arrivée. Au-delà, une pénalité journalière de **500,00 € par UTI** sera facturée en supplément des conditions de l'[annexe 9.1](#) et de l'[annexe 9.3](#).

Sur **Rotterdam CTT**, le stockage des matières dangereuses doit faire l'objet d'un accord préalable avec le terminal.

Conditions tarifaires → Voir tableau en [annexe 9.3](#).

5. Brouettage (shunt)

Toute commande de brouettage (ou shunt) doit être préalablement acceptée par NOVATRANS.

Conditions tarifaires des brouettages (shunts) → Voir tableau en [annexe 9.5](#).

6. Manutentions supplémentaires (extra handling)

Toute manutention supplémentaire fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Conditions tarifaires → Voir tableaux en [annexe 9.1](#), [annexe 9.2](#) et [annexe 9.3](#).

7. Annulation et non présentation sur les trains partenaires

Toute annulation d'un transport faite après 12h00 la veille de la HLR, ou non présentation d'une unité sur les terminaux de **DUISBURG RUHRORT HAFEN DUSS, HAMBURG BILLWERDER, LUBECK SCANDINAVIAN, LUDWIGSHAFEN KTL** et **MUNCHEN RIEM**, entrainera des frais d'annulation de **75,00 € par UTI**.

8. Prestations annexes

8.1. Surcharge

Dans le cas où le poids annoncé d'un conteneur est différent du poids réel de plus de 10%, un forfait de 500 euros par conteneur est facturé. Si le surpoids engendre des frais annexes (route, grutage, réparations,...), ils seront facturés aux coûts réels.

8.2. Pose de scellés

10€ par scellé.

8.3. Fourniture et pose d'étiquette Marchandises Dangereuses

Si disponibilité sur les terminaux NOVATRANS : **21€ / UTI**.

Sur les terminaux partenaires : **Coûts réels + 30 € / UTI**. Pour la disponibilité, nous consulter.

8.4. Branchements

Si disponibilité sur les terminaux NOVATRANS : **41€ / branchement / UTI + 11 € / jour / UTI**.

Sur les terminaux partenaires : **Coûts réels + 30 € / branchement / UTI**. Pour la disponibilité, nous consulter.

8.5. Maintenance d'UTI

Des prestations de maintenance d'UTI sont disponibles à la demande sur certain terminaux. Pour plus d'informations, nous consulter.

9. Annexes

9.1. Annexe 1 : Conditions particulières de stationnement Non-dangereux (FER)

Ville Terminal	Types d'UTI	Conditions Tarifaires journalières (en € HT) (FER)											Extra-Handling (en € HT)			
		Jour d'Arrivée + (nombre du jour ci-dessous)														
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 12 et +				
Anvers Combinant	6,05-6,15 m	Conteneur					4,40					23,90			4,40	30,00
		Caisse mobile					5,40					24,90			5,40	
	6,16-9,12 m	Conteneur					6,60					26,10			6,60	
		Caisse mobile					8,10					27,60			8,10	
	9,13-12,19 m	Conteneur					8,80					28,30			8,80	
		Caisse mobile					10,80					30,30			10,80	
	12,20-13,71 m	Conteneur					9,90					29,40			9,90	
		Caisse mobile					12,15					31,65			12,15	
Les frais s'appliquent tous les jours sauf le week-end																
Anvers Mainhub	6,05-6,15 m	Franchise	24,00					6,00					7,00	55,00		
			26,00					7,00					9,00			
			28,00					9,00					11,00			
			30,00					11,00					13,00			
	6,05-9,12 m	Caisse mobile	28,00					9,00					11,00			
Les frais s'appliquent tous les jours																
Avignon Courtine	6,05-13,71 m	Franchise					5,00					10,00	15,00	20,00		
Bordeaux Naviland	6,05-13,71 m	Franchise					5,00					10,00	15,00	50,00		
Les frais s'appliquent tous les jours																
Dourges LDCT	6,05-13,71 m	Franchise					5,00					10,00	15,00	20,00		
Duisburg Ruhrort DUSS	6,05-6,15 m					16,80					25,20			49,00		
	6,16-12,19 m					25,20					37,80					
Les frais s'appliquent tous les jours																
Dunkerque NFTI	6,05-6,15 m	Conteneur					Franchise					14,00	32,00			
		Caisse mobile					Franchise					14,00				
	6,16-9,12 m	Conteneur					Franchise					21,00				
		Caisse mobile					Franchise					21,00				
	9,13-12,19 m	Conteneur					Franchise					28,00				
		Caisse mobile					Franchise					28,00				
12,20-13,71 m	Conteneur					Franchise					31,50					
	Caisse mobile					Franchise					31,50					
Les frais s'appliquent tous les jours																
Hamburg Billwerder	6,05-6,15 m					8,40					16,80			49,00		
	6,16-12,19 m					12,60					29,40					
Les frais s'appliquent tous les jours																
Lubeck Scandinavian	6,05-12,19 m					11,50					21,75			49,00		
Les frais s'appliquent tous les jours																
Ludwigshafen KTL	6,05-6,15 m	4,00	10,70	21,10					33,60			25,00				
	6,16-9,12 m	6,00	14,30	26,80					45,00							
	9,13-12,19 m	7,60	17,40	37,20					55,40							
Les frais s'appliquent tous les jours																
Lyon Port Edouard Herriot	6,05-6,15 m	Vide					Franchise					1,75	50,00			
		Chargé					Franchise					7,00				
	6,16-9,12 m	Vide					Franchise					2,63				
		Chargé					Franchise					10,50				
	9,13-12,19 m	Vide					Franchise					3,50				
		Chargé					Franchise					14,00				
Les frais s'appliquent tous les jours. Pour les stationnements de plus de 19 jours, nous consulter.																
Marseille Canet Transagrué	6,05-6,15 m									3,30			44,00			
	6,16-9,12 m									5,10						
	9,13-12,19 m									5,30						
	12,20-13,71 m									5,30						
Les frais s'appliquent tous les jours																

Ville Terminal	Types d'UTI	Conditions Tarifaires journalières (en € HT) (FER)											Extra-Handling (en € HT)
		Jour d'Arrivée + (nombre du jour ci-dessous)											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Miramas Clé Sud	6,05-13,71 m	Franchise	5,00					10,00				15,00	20,00
Mouguerre CEF	6,05-13,71 m	Franchise	5,00					10,00				15,00	20,00
Munchen Riem	6,05-6,15 m Export		*74,80	16,80								25,20	49,00
	6,16-12,19 m Export		*83,20	25,20								37,80	
	6,05-6,15 m Import		16,80		*74,80							25,20	
	6,16-12,19 m Import		25,20		*83,20							37,80	
	* Forfait de 58€/UTI inclus dès le 1er jour de stationnement à l'export et du 3ème à l'import Les frais s'appliquent tous les jours												
Noisy Le Sec Novatrans	6,05-13,71 m	Franchise	5,00					10,00				15,00	20,00
Novara Boschetto	6,05-7,82 m	Franchise						7,00					Vide 25,00 €
	7,83-9,12 m						7,00						
	9,13-13,71 m								7,00				Chargé 30,00 €
	Semi-Remorque (SR)								10,00				
Les frais s'appliquent tous les jours													
Novara CIM	6,05-7,82 m	Franchise						7,00					Vide 25,00 €
	7,83-9,12 m						7,00						
	9,13-13,71 m								7,00				Chargé 30,00 €
	Semi-Remorque (SR)								10,00				
Les frais s'appliquent tous les jours													
Perpignan PSCCT	6,05-13,71 m	Franchise	5,00					10,00				15,00	25,00
Les frais s'appliquent tous les jours													
Rotterdam CTT	6,05-6,15 m	Franchise						7,00					54,00
	6,16-9,12 m							9,00					
	9,13-12,19 m								11,00				
	12,20-13,71 m								13,00				
Les frais s'appliquent tous les jours													
Rotterdam RSC	6,05-6,15 m	Franchise										23,20	54,00
	6,16-9,12 m											34,80	
	9,13-12,19 m											46,40	
	12,20-13,71 m											52,20	
	6,05-9,12 m Caisse mobile											46,40	
Les frais s'appliquent tous les jours													
Toulouse Naviland	6,05-13,71 m	Franchise	5,00					10,00				15,00	50,00
Les frais s'appliquent tous les jours													
Turin Orbassano	6,05-7,82 m	Vide	Franchise									1,55	15,00
		Chargé										5,16	
	7,83-9,12 m	Vide										2,58	
		Chargé										7,23	
	9,13-13,71 m	Vide										3,62	
		Chargé										9,30	
Les frais s'appliquent tous les jours													
Valenton Novatrans	6,05-13,71 m	Franchise	5,00					10,00				15,00	20,00
Vénissieux Novatrans	6,05-13,71 m	Franchise	5,00					10,00				15,00	20,00
Zeebrugge P&O	6,05-13,71 m	Franchise	5,00					10,00				15,00	44,00
Les frais s'appliquent tous les jours													

9.2. Annexe 2 : Conditions particulières de stockage Route Non-dangereux (HCF)

Ville Terminal	Types d'UTI	Conditions Tarifaires journalières (en € HT) (HCF)											Extra-Handling (en € HT)	
		Jour d'Arrivée + (nombre du jour ci-dessous)												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12 et +
Anvers Combinant	6,05-6,15 m	Conteneur	49,95					4,40						30,00
		Caisse mobile	60,95					5,40						
	6,16-9,12 m	Conteneur	49,95					6,60						
		Caisse mobile	60,95					8,10						
	9,13-12,19 m	Conteneur	49,95					8,80						
		Caisse mobile	60,95					10,80						
	12,20-13,71 m	Conteneur	49,95					9,90						
		Caisse mobile	60,95					12,15						
Les frais s'appliquent tous les jours sauf le week-end														
Avignon Courtine	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		20,00	
Bordeaux Naviland	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		50,00	
Les frais s'appliquent tous les jours														
Dourges LDCT	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		20,00	
Miramas Clé Sud	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		20,00	
Mouguerre CEF	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		20,00	
Noisy Le Sec Novatrans	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		20,00	
Novara Boschetto	6,05-7,82 m	Franchise					7,00						Vide 25,00 €	
	7,83-9,12 m						7,00							
	9,13-13,71 m						7,00						Chargé 30,00 €	
	Semi-Remorque (SR)						10,00							
Les frais s'appliquent tous les jours														
Novara CIM	6,05-7,82 m	Franchise					7,00						Vide 25,00 €	
	7,83-9,12 m						7,00							
	9,13-13,71 m						7,00						Chargé 30,00 €	
	Semi-Remorque (SR)						10,00							
Les frais s'appliquent tous les jours														
Perpignan PSCCT	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		25,00	
Les frais s'appliquent tous les jours														
Toulouse Naviland	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		50,00	
Les frais s'appliquent tous les jours														
Turin Orbassano	6,05-7,82 m	Vide					1,55						15,00	
		Chargé					5,16							
	7,83-9,12 m	Vide					2,58							
		Chargé					7,23							
	9,13-13,71 m	Vide					3,62							
		Chargé					9,30							
Les frais s'appliquent tous les jours														
Valenton Novatrans	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		20,00	
Vénissieux Novatrans	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		20,00	
Zeebrugge P&O	6,05-13,71 m	Franchise	5,00				10,00				15,00		44,00	
Les frais s'appliquent tous les jours														

9.3. Annexe 3 : Conditions particulières Matières Dangereuses (MD) hors classes 1, 6.2 et 7

Ville Terminal	Transit MD	Stationnement MD	Types d'UTI	Conditions Tarifaires journalières (en € HT)								Extra-Handling (en € HT)
				Jour d'Arrivée + (nombre du jour ci-dessous)								
				1	2	3	4	5	6	7	8 et +	
Anvers Combinant	Oui	Oui	6,05-6,15 m	Conteneur	Franchise	4,40			23,90	4,40	30,00	
				Caisse mobile		5,40			24,90	5,40		
			6,16-9,12 m	Conteneur		6,60			26,10	6,60		
				Caisse mobile		8,10			27,60	8,10		
			9,13-12,19 m	Conteneur		8,80			28,30	8,80		
				Caisse mobile		10,80			30,30	10,80		
			12,20-13,71 m	Conteneur		9,90			29,40	9,90		
				Caisse mobile		12,15			31,65	12,15		
Anvers Mainhub	Oui	Oui	6,05-13,71 m		Pour plus d'information, nous consulter.						55,00	
Avignon Courtine	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00					20,00		
Bordeaux Naviland	Oui	Non	6,05-13,71 m		500,00					50,00		
Dourges LDCT	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00					20,00		
Duisburg Ruhrort DUSS	Oui	Oui	6,05-6,15 m		37,80	74,60	121,80	130,20		49,00		
			6,16-12,19 m		46,20	83,00	130,20	136,00				
Dunkerque NFTI	Oui	Oui	6,05-6,15 m	Conteneur	Franchise				27,50	32,00		
				Caisse mobile	Franchise	27,50						
			6,16-9,12 m	Conteneur	Franchise	Franchise			34,50			
				Caisse mobile	Franchise	34,50						
			9,13-12,19 m	Conteneur	Franchise	Franchise			41,50			
				Caisse mobile	Franchise	41,50						
			12,20-13,71 m	Conteneur	Franchise	Franchise			45,00			
				Caisse mobile	Franchise	45,00						
Hamburg Billwerder	Oui	Oui	6,05-12,19 m		21,00	58,00	105,00	Sur devis		49,00		
Lubeck Scandinavian	Oui	Oui	6,05-12,19 m		24,90			35,20		49,00		
Ludwigshafen KTL	Oui	Oui	6,05-6,15 m		4,00	10,70	38,10	70,60	130,60	Sur devis	25,00	
			6,16-9,12 m		6,00	14,30	43,80	82,00	142,00			
			9,13-12,19 m		7,60	17,40	54,20	92,40	152,40			
Lyon Port Edouard Herriot	Oui	Oui 5 jours maximum selon le GE			30€/nuit/UTI					50,00		
Marseille Canet Transagruie	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00					44,00		
Miramas Clé Sud	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00					20,00		
Mouguerre CEF	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00					20,00		
Munche Riem	Oui	Oui	6,05-12,19 m		21,00	58,00	105,00	Sur devis		49,00		
Noisy Le Sec Novatrans	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00					20,00		
Novara Boschetto	Non	Non	Les Matières Dangereuses ne sont pas autorisées sur le terminal									
Novara CIM	Non	Non	Les Matières Dangereuses ne sont pas autorisées sur le terminal									
Perpignan PSCCT	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00					20,00		
Rotterdam CTT	Oui	Oui	6,05-6,15 m	Franchise	10,00					54,00		
			6,16-9,12 m		14,00							
			9,13-12,19 m		18,00							
			12,20-13,71 m		20,00							

Ville Terminal	Transit MD	Stationnement MD	Types d'UTI	Conditions Tarifaires journalières (en € HT)								Extra-Handling (en € HT)
				Jour d'Arrivée + (nombre du jour ci-dessous)								
				1	2	3	4	5	6	7	8 et +	
Rotterdam RSC	Oui	Oui	6,05-13,71 m	45,00								54,00
Toulouse Naviland	Oui	Non	6,05-13,71 m	500,00								50,00
Turin Orbassano	Oui	Non	6,05-13,71 m	100,00								15,00
Valenton Novatrans	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00							20,00
Vénissieux Novatrans	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00							20,00
Zeebrugge P&O	Oui	Non	6,05-13,71 m	Franchise	100,00							44,00

9.4. Annexe 4 : Conditions de franchise Matières Dangereuses – Lyon PEH

Classe	Groupe d'emballage	UN	Conditions de stockage*
2.1			Enlèvement Immédiat
2.2			5 jours
2.3			Enlèvement Immédiat
3	1		Enlèvement Immédiat
	2	UN 1136, 1139, 1169, 1197, 1201, 1263, 1266, 1287, 1293, 1306, 1866, 1999	4 jours
		Autres UN	2 jours
	3	UN 1136, 1139, 1169, 1197, 1201, 1263, 1266, 1287, 1293, 1306, 1866, 1999	5 jours
Autres UN		3 jours	
4.1		UN 3221 à 3230, 2956, 3241, 3242, 3251, 1310, 1320, 1321, 1322, 1336, 1337, 1344, 1347, 1348, 1349, 1354, 1355, 1356, 1357, 1517, 1571, 2555, 2556, 2557, 2852, 2907, 3317, 3319, 3344, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3371, 3376, 3380, 3474, 3231 à 3240	Enlèvement Immédiat
		Autres UN	5 jours
4.2			2 jours
4.3			Enlèvement Immédiat
5.1		UN 1942, 2067 et 2426	Enlèvement Immédiat
		Autres UN	5 jours
5.2		Peroxydes organiques et UN 3111 à 3120	Enlèvement Immédiat
6.1	1		Enlèvement Immédiat
	2		2 jours
	3		3 jours
8	1		2 jours
	2		3 jours
	3		5 jours
9		UN 3245	Enlèvement Immédiat
		Autres UN	5 jours

* Les temps de stockage incluent les week-end et jours fériés.

Lors de votre réservation, **les groupes d'emballage vous seront systématiquement demandés pour les classes 3, 6.1, et 8.** Si nous ne disposons pas des informations adéquates, l'enlèvement devra être immédiat.

Merci de nous transmettre les Fiches De Données Sécurité en Français.

